

L'AVENIR



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

LE NUMÉRO

5

CENTIMES

ANNONCES :

Annonces anglaises..... le ligne 2 fr.
Régionnaires..... — 3 »
Chrétiens..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
21, rue de la Croix-Rousse

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

Paris 6 mois 3 fr.
Lyon et départ^s limitrophes, 5 fr. 10 l. 50 l.
Pour les autres départ^s.... 6 fr. 12 l. 24 l.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

N° 69

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

13 Novembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

AUX ÉCONOMISTES !

L'économie politique est une science disent certains gros bonnets d'une certaine société qui se réunit chez Casati, pour y sabler le pétillant nectar de la veuve Cliquot. C'est une prétention sujette à caution. Science, soit ! mais à quoi diable a-t-elle bien servi jusqu'à ce jour ?

La commission d'enquête a bien délégué à Lyon quelques-uns de ses membres pour connaître les causes de la crise commerciale. Les aigrefins qui se targuent de connaissances économiques ont bien fait à travers les principales usines de notre cité un petit pèlerinage enquêteur, mais ont-ils trouvé la cause des maux que le capital fait subir au travail ? Ont-ils démontré les vices de notre déplorable organisation sociale ?

Pour le plus grand nombre d'entre eux, ils ont déduit de leur minutieuse enquête que tout était parfait, tout était pour le mieux dans la meilleure des industries.

Jouisseurs sans frein, comment comprendraient-ils les misères de l'ouvrier sans travail et sans pain, comment comprendraient-ils les privations de la plèbe, eux les viveurs sans retenue et sans bornes.

Comprendrent-ils ces gens, qui n'ont de sensibilité que pour la pièce de cent sous, ce qu'est la douleur d'un père à qui le mioche dit : Papa j'ai faim ! Comprendront-ils les angoisses d'une mère qui ne peut offrir à son nourrisson qu'un sein tari par les souffrances et les privations !

Il y a la loi de la nécessité, une inconnue pour les capitalistes et les prétendus économistes.

Ce n'est point dans les théories du laisser-faire, du laisser-passer que l'on peut trouver un remède à la crise ouvrière. Le socialisme fera, lui, avec la pratique des choses, ce que vous n'avez ni su ni voulu faire avec votre or. Voyez le Cercle des études sociales de la Croix-Rousse, quelle verte leçon il vient de vous donner, il n'a pas craint, lui, d'affirmer que la crise ouvrière prenait sa source dans le manque de crédit, dans la violation des lois, il n'a pas craint, lui, d'affirmer que la crise financière avait été provoquée par une jurisprudence boiteuse inaugurée par le tribunal de commerce ayant pour président le trop célèbre Jacquand.

Oui, c'est du Cercle des études sociales de la Croix-Rousse que devrait sortir la vérité vraie.

Ce Cercle des travailleurs réunis n'a-t-il pas démolé à la délégation fantaisiste que les impôts de consommation sont mal équilibrés, que l'octroi des villes est une vexation permanente pour le petit consommateur, impôt inique qui épargne scandalement le bon bourgeois en écrasant sans pitié le travailleur.

N'a-t-il pas démontré par A plus B, que cet impôt révoltant et si cher à M. Gaillon augmente le prix des denrées, favorise l'étranger qui vient sur nos marchés appor-

ter les produits manufacturés à des prix inférieurs aux nôtres.

N'a-t-il pas constaté mathématiquement l'égoïsme des industriels dont le rôle s'est borné jusqu'ici à une exploitation féroce, au lieu d'organiser leurs manufactures et leurs ateliers à faire participer leurs collaborateurs aux bénéfices par l'association.

Unir le capital au travail. Mais c'est un adultère, répondront nos économistes puritains !!!

N'est-ce pas encore le Cercle des études sociales qui s'est préoccupé de cette grave question de la cherté des loyers.

Résoudre ces questions demandées par le Cercle de la Croix, c'est le renversement de l'ordre social, c'est l'extinction du paupérisme, c'est le règne de la justice et de l'égalité. Le bourgeois, en bon conservateur qu'il est, n'en veut pas : il conserve tout, le lendemain ne l'inquiète pas.

Et alors, l'argent du capitaliste, péniblement gagné par l'artisan est allé s'entasser à l'étranger pour y renforcer les entreprises industrielles qui sont aujourd'hui l'écrasement des forces ouvrières par la concurrence sans limite.

Voyez ce qu'est devenu notre grand établissement financier lyonnais où l'on s'arrachait naguère les actions à 600 et dont on ne trouve plus aujourd'hui de preneurs qu'à 520.

Voyez quelle triste mine font déjà ses guichets.

Ah ! messieurs les capitalistes, prenez garde au danger que vous semez autour de vous, prenez garde que votre égoïsme ne pousse pas un jour le peuple à renverser toutes vos illusions et toutes vos jouissances en faisant une bonne fois pour toutes des élections vraiment socialistes.

Alors, adieu paniers. Vous aurez vécu ce que vous deviez vivre.

J.-B.-A. PAGES.

Je ne comprends pas qu'on puisse songer à conserver, dans une constitution républicaine, une institution aussi ridicule, aussi funeste que celle des tribunaux, qui entretiennent autour d'eux une foule d'hommes ennemis nés de la liberté.

BARÈRE DE VIEUZAC

Conventionnel

Membre du Comité de Salut Public.

(19 juin 1793.)

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Les étrangers dans le Yang-Tse-Kiang

Le Times a reçu de Hankow, la dépêche suivante :

« Au cas où une expédition française aurait lieu dans le Yang-Tse-Kiang, si les Chinois déplaçaient les bouées de la rivière, la situation des cinq ports à traité situés à l'intérieur deviendrait dangereuse, et comme ils sont isolés, le Linnet serait la seule défense des étrangers. »

« Les consuls dans le Yang-Tse-Kiang ont l'intention, si quelque danger se présentait, de se réfugier sur des pontons, dans la rivière, jusqu'à ce qu'ils soient secourus, abandonnant ainsi leurs résidences. »

Prétendu départ de la flotte chinoise

On fait courir le bruit que deux croiseurs cuirassés chinois, avec des canons de vingt-cinq tonnes, s'apprent à partir sous les ordres de Taku. Les Chinois tentent de faire croire qu'ils vont forcer le blocus de Formose.

Les autorités chinoises ont acheté les trois quarts du stock de charbon anglais existant à Shanghai.

Les crédits du Tonkin

Parlant de la question des crédits du Tonkin, la Gazette nationale dit qu'on commettait une erreur en supposant que le ministre Ferry court le danger d'être renversé, car l'opposition même reconnaît que la situation est si difficile, qu'aucun des chefs de ce parti n'oserait assumer la lourde responsabilité de la présidence du conseil.

Une vente de canons

Le gouvernement égyptien a vendu à une maison allemande cent canons Krupp du calibre de neuf, formant vingt-cinq batteries, mais M. Barrère, qui était au courant de l'opération, et qui soupçonnait le négociant allemand d'opérer pour le compte de la Chine, s'est opposé à la livraison.

On croit que le gouvernement égyptien fera droit à cette protestation du représentant de la France.

Les Renégats

Un organe français de cœur, le *Moniteur de la Moselle*, appréciait ainsi l'abbé Jacques, le honteux concurrent de M. Antoine :

« M. l'abbé Jacques s'est perdu dans l'estime de tous les gens de cœur. Il est aujourd'hui renié par les immigrés, qu'il a circonvenus, qu'il a indignement trompés. Il est renié par tous les indigènes au sens droit, même par ceux qui, surpris, ont voté pour lui. »

Aussitôt, trente-deux complices de Jacques, tous curés et vicaires de Metz se sont empressés de protester, affirmant que leur confrère est « un modèle d'honneur ». !!

Ces trente-deux drôles, sentant bien que le soufflet si vigoureusement appliqué à Jacques retentissait également sur leur face rebondie, ont même poussé l'audace jusqu'à injurier les rédacteurs du *Moniteur de la Moselle*. C'est vraiment le comble de gloire d'être l'ami d'un homme qui s'est rendu coupable du crime de lèse-patrie.

Nous l'avons toujours dit, et les événements viennent de nous en donner raison, pas de patrie pour les hommes noirs, l'argent a raison d'eux et les coups de pied de Bismarck également.

INFORMATIONS

Le président de la République a reçu aujourd'hui le grand-duc régnant de Saxe-Weimar.

Le président de la République a rendu visite hier à quatre heures au grand-duc Wladimir de Russie.

— DUBLIN. — Après un procès qui a duré cinq jours, M. Patrick Fitzgerald a été acquitté du chef de haute trahison, le jury ayant déclaré l'absence de preuves. M. Fitzgerald a déclaré à répondre à l'accusation de tentative de meurtre.

— On télégraphie d'Alexandrie au Times : « Le bruit de la chute de Khartoum est arrivé aujourd'hui au Caire par Massouah. »

— BORDEAUX. — L'amiral chilien Patricio Lynch, envoyé extraordinaire du Chili près de la Cour de Madrid, est arrivé dans la matinée à Pauillac, sur le vapeur *Britannia*, accompagné du personnel de la légation.

— LONDRES. — Le Times publie dans sa seconde édition une dépêche de Philadelphie annonçant que les négres des Etats du Sud craignent que l'arrivée au pouvoir des démocrates ne soit le signal du rétablissement de l'esclavage.

On craint des troubles graves. Les négres ont déjà allumé des incendies à Patoka, en Floride et à Napoléville, dans la Louisiane.

— MARSEILLE. — On mène activement l'équipement des navires *Chérifon* et *Chander-nagor*, destinés à la Chine et au Tonkin.

Le *Cholon*, navire affecté par l'Etat, se trouvera à Stors le 22 novembre pour y prendre un bataillon d'Afrique et le conduire à Ke-Lung.

SOUVENIR DU 16 MAI

L'interpellation de M^e Laguerre a remis en vue un incident assez intéressant et qui nous montre M. Ferry sous un jour tout nouveau.

Le président du conseil est partisan du 16 mai, de ses pompes, de ses œuvres et surtout de ses créations, nous n'en voulons pour preuve que la petite histoire suivante, aussi véridique qu'édifiante !

Au 16 mai 1877, il y avait dans l'arrondissement de Lorient deux hommes, dont l'un, M. Demangeat, luttait pour le triomphe de la République, et l'autre, M. Dufresne, pour le candidat du maréchal.

Or, ces deux hommes qui se rencontrèrent sur le terrain électoral, dans les conditions que l'on sait, viennent de se rencontrer encore à l'*Officiel*, du 6 novembre dernier.

Seulement l'un — celui qui avait apporté son énergie et son talent à la cause du candidat républicain — l'honorable M. Demangeat, est révoqué par le gouvernement qu'il a soutenu.

L'autre, M. Dufresne, sous-préfet du 16 mai, a été nommé préfet de première classe en Corse par le gouvernement qu'il a combattu.

Quelle est cette sinistre plaisanterie ? Et M. Ferry a-t-il été créé et mis au monde pour taper sur les têtes républicaines et faire risette aux ennemis de la République ?

Il est vrai que M. Dufresne est parent d'un sénateur de la Manche ; mais cela ne nous paraît pas suffisant, et nous sommes encore à nous demander à quelle nécessité politique, à quel motif malhonnête et inadmissible a obéi en cette affaire le président du conseil.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

AVANT LA SÉANCE

On s'occupe beaucoup, dans les couloirs, de la mort subite de M. Guichard. On commente aussi très vivement l'affaire Demangeat. Le nom de MM. de Trémontels et Saint-Elme sont dans toutes les bouches.

L'agitation est grande dans la salle des Pas-Perdus au sujet de l'article de Rochefort « Un ministère ». Cet article du grand pamphlétaire est diversement commenté.

LA SÉANCE

A deux heures, la séance est ouverte sous la présidence de M. Philippoteaux.

M. LE PRÉSIDENT annonce que le Ministre de l'intérieur a déposé le projet de loi adopté par le Sénat et relatif aux élections sénatoriales.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi concernant le vinage des vins.

M. JEAN-DAVID. — Je m'étonne que le projet que je viens défendre et qui a été accepté en juillet dernier par le sous-secrétaire d'Etat aux finances, soit combattu aujourd'hui par M. le Ministre du commerce.

Ce que la commission propose, c'est de soumettre à un droit spécial la proportion qui entre dans les mélanges du vinage.

M. BROUSSE critique le projet de la commission qui nuira aux intérêts du Midi.

M. ROUVIER. — C'est au phylloxera qu'il faut attribuer les grandes importations de ces dernières années, mais le vinage se pratique en France dans une très grande mesure.

Quelque surveillance qu'il exerce, le gouvernement ne peut empêcher la fraude qui s'exerce sur les alcools.

M. DENIAN. — Le vinage mettra dans la circulation une boisson malsaine imposée par la loi et qui viendra empoisonner les travailleurs.

La clôture est prononcée. L'article premier du contre-projet Salis est repoussé par deux cent quarante-cinq voix contre deux cent dix-neuf.

Le contre-projet Gros, tendant à limiter le vinage à douze degrés est repoussé.

Après une discussion entre MM. Gros, David, Bernard Lavergne, Rouvier et de Saurier, la suite de la discussion est renvoyée à demain.

NÉCROLOGIE

Nous avons annoncé hier la mort de M. Guichard, le doyen d'âge de la Chambre des députés.

Le jour même où il a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante, à la Chambre, il était inscrit pour parler le premier dans la discussion de la loi sur le vinage des vins. Il est donc mort sur la brèche en défendant contre les vins d'Espagne et du midi les petits vins de l'Yonne.

N'est-ce pas ainsi qu'un bon protectionniste doit être fier de mourir ?

Gare à l'Aventure marocaine

De toutes parts, en ce moment, nous arrivent des bruits de conciliation et de paix avec la Chine.

S'il faut en croire ces rumeurs persistantes, Ferry abandonnerait toute idée d'indemnité de la part du Céleste-Empire, se contentant de Ke-Lung comme garantie de l'accomplissement fidèle des déclarations pacifiques du Fils du Ciel, et de la sincérité du nouveau pacte d'alliance qui devra se conclure entre ce dernier et le grand mandarin du quai d'Orsay.

Vous pensez bien que ce n'est pas pour rien, cher lecteur, qu'on feint d'oublier ainsi les fameuses trahisons d'un adversaire toujours debout, pour implorer de lui un arrangement amical, après les menaces et les fureurs indignées des premiers temps.

Si donc Ferry veut signer la paix avec la Chine, c'est qu'il a l'intention de commencer une nouvelle aventure. La guerre de Chine ne se terminera que pour faire place à la guerre du Maroc.

Et voyez comme toutes ces grandes idées coloniales de l'opportunisme se suivent et se ressemblent, hélas !

La guerre de Tunisie a eu pour résultat l'unification de la Dette tunisienne, qui a rapporté 35 millions à des gens qui ne sont, certes, ni vous ni moi !

La guerre de Chine et du Tonkin avait

pour but la capture des mines de Long-Son, qu'on réservait au cousin de Ferry, Bavier-Chauffour.

Et la guerre du Maroc aurait pour objet, à ce qu'on assure, la construction d'un chemin de fer et l'établissement d'un *Crédit Marocain*, dont quelques sans-culottes opportunistes méditent la fondation.

Vous vous rappelez sans doute l'affaire tunisienne et le rôle qu'y ont joué le fameux Roustan et la non moins fameuse M^{me} Ellias ? Eh bien ! plus ça va, plus c'est la même chose. Au Maroc, le consul, au lieu de s'appeler Roustan s'appelle Ordega, et la femme, qui, — naturellement, — est dans l'affaire, est la femme du shérif de Wazzan (on sait que le sultan exerce au Maroc le pouvoir civil et militaire, et que le shérif de Wazzan y possède l'autorité religieuse). Or, le shérif actuel est marié depuis environ douze ans à une anglaise qui, dit-on, veut à tout prix que son mari parvienne à renverser l'empereur du Maroc pour prendre sa place.

Cette anglaise tenace et ambitieuse a d'abord fait offrir à l'Angleterre le protectorat du Maroc, si elle consentait à l'aider dans son plan d'usurpation. Mais le gouvernement de la reine a cru devoir décliner cette offre. C'est alors qu'elle s'est adressée à notre consul, Ordega, en lui proposant ce que lui avait refusé lord Gladstone. De concert avec lui, elle a fait donner à des français, dans la vallée du Rif, la plus fertile du pays, des concessions de terres, leur créant de la sorte un droit de propriété qui permit au besoin à la France d'intervenir, en cas d'incursion, sur les terres concédées, des tribus voisines.

C'est ainsi qu'on aura bientôt, comme pendant aux Kroumirs et aux Pavillons-Noirs, les « pirates du Rif ».

Il ne reste plus à Ferry que d'envoyer au Maroc une armée chargée de renverser le sultan, pour mettre à sa place le shérif, qui deviendrait ainsi, en même temps que chef spirituel, monarque temporel. La France donnerait un trône en échange d'un protectorat, lequel protectorat ne tarderait pas à se changer en annexion pure et simple.

Il importe donc de signaler au pays cette nouvelle et ténébreuse aventure qui se prépare dans l'ombre, afin d'empêcher, s'il en est encore temps, qu'elle ne reçoive avant peu son exécution folle et criminelle.

Il n'y a d'ailleurs pas dix moyens pour arriver à tuer ce nouveau canard dans l'œuf.

Le seul, à notre avis, c'est de renvoyer Jules Ferry à sa famille, avec cette simple mention : « A besoin de repos ». Et ce repos qu'il prendra correspondra surtout à un *repos national*, dont la France a si grand besoin, après tant d'aventures sanglantes et sans profit pour ses intérêts et son honneur.

Du reste, la punition sera douce, puisque ce chef de bande ministérielle aura le loisir d'aller se reposer chez son frère Charles, dans un immeuble de cinq ou six cent mille francs, qu'il n'a certes pas pu gagner sans le généreux appui du plus tendre et du meilleur des frères.

LUGDUNUS.

ÉTRANGER

PERSÉ. — TÉHÉRAN. — Une révolte a éclaté parmi les habitants du district de Kara-Bagh.

Ils ont tué le gouverneur et pillé plusieurs villages arméniens.

Quelques habitants de ces villages se sont réfugiés sur le territoire russe.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Des réunions électorales tumultueuses ont eu lieu dans la deuxième circonscription pour décider qui sera porté au scrutin de ballottage.

Deux candidats sont en présence : le président de la cour de Stocker et M. Varchow, progressiste.

BELGIQUE. — On mande de Rome que, bien que le gouvernement belge ait déjà nommé son représentant près du Vatican, le pape veut attendre l'ouverture des Chambres pour voir la tournure que prendront les affaires avant d'ordonner à M. Rotelli d'aller occuper la nunciature de Bruxelles.

On craindrait une manifestation hostile contre le nonce.

DANEMARCK. — Nous mentionnions, il y a quelques jours, les difficultés auxquelles se trouvait en butte le gouvernement danois depuis neuf ans en minorité au Folkething.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — Les assesseurs chargés de contrôler les votes pour l'élection du président de la République se réunissent aujourd'hui dans chaque comté.

Dans l'Etat de New-York, cette opération durera probablement une quinzaine de jours.

LES CHAMBRES BELGES

BRUXELLES, 11 novembre. — La rentrée des Chambres a eu lieu aujourd'hui sans grand appareil. Ainsi qu'on le savait déjà, il n'y a pas eu de discours du trône.

La séance de la Chambre des représentants a été fort courte ; les députés ont entendu lecture du décret de convocation et se sont ajournés ensuite à demain pour la constitution du bureau.

Le Sénat a accompli cette formalité aujourd'hui même et a réclé son ancien bureau.

Le Budget de 1885

La commission du budget a arrêté l'ordre dans lequel les budgets spéciaux seront discutés.

Cet ordre est le suivant :

Agriculture, forêts, justice, cultes, Légion d'honneur, guerre, marine, travaux publics, chemins de fer de l'Etat et travaux de chemin de fer, postes et télégraphes, instruction publique, beaux-arts, intérieur, Algérie, affaires étrangères, commerce, colonies, finances, invalides de la marine, imprimerie nationale, budget des recettes.

Les économies réalisées s'élèvent à un total respectable de 78 millions 654 000 francs.

M. Jules Roche s'est attaché à démêler dans cet énorme budget de plus de trois milliards les charges qui sont imputables à la monarchie et à l'empire.

La guerre de 1870 à elle seule a coûté à la France près de 11 milliards. La République a

dû faire des remboursements partiels, elle a dû payer les intérêts de ces dettes, il a fallu reconstruire notre matériel de guerre épuisé.

Or, sur les budgets ordinaires, on a remboursé plus de deux milliards en capital, on a payé des intérêts annuels pour l'ensemble des dettes de 1870, et le total des sommes ainsi payées s'élève à 6 milliards.

Enfin, on peu estimer à un milliard ce que le gouvernement de la République a payé pour le premier compte de liquidation et pour les dépenses de guerre au titre du budget sur les ressources extraordinaires.

Les contribuables ont payé en treize ans plus de 9 milliards, grâce à l'empire. Dans le budget de 1885, le rapporteur a calculé que 548 millions y figuraient pour acquitter sous diverses formes les charges qui résultent de l'année 1870.

De telle sorte que, si sur notre budget de dépenses, soit 3 milliards 180 millions, on retranchait ces 548 millions, on aurait un budget s'élevant seulement à 2 milliards 470 millions.

UN POINT D'HISTOIRE

On lit à la cinquième colonne de la deuxième page de l'*Inexpressible* :

M. Spuller, député, M. Gragnon, secrétaire général de la préfecture de police, et M. Fernoux adjoint au maire du troisième arrondissement, ont visité les cholériques de cet arrondissement dans l'après-midi d'hier.

On lit à la première colonne de la première page du même *Inexpressible* :

De minuit à huit heures du matin, aujourd'hui, le chiffre des cas de choléra signalés à l'administration de la préfecture de police, s'est élevé à 40, sur lesquels 13 décès, se répartissant de la façon suivante :

1 ^{er} arrondissement		Néant
2 ^e —		Néant
3 ^e —		1

Diab! diab! ces cholériques, qui se redressent à un, réduisent en même temps singulièrement la gloire de MM. Spuller, Gragnon et Fernoux. Ces trois héros ont-ils inspecté chacun un tiers du malade ? L'ont-ils inspecté tous à la fois ? Cette question demanderait à être élucidée, au point de vue historique.

Dernière Heure

Paris, 9 h. s. — Le préfet de Mâcon est venu rendre compte à M. Waldeck-Rousseau des faits qui se sont passés à Montceau-les-Mines. On va prendre des mesures sévères à cet égard latent de révolte par la dynamite.

10 h. s. — Les forts de Kim-Pai, complètement réparés, ont été garnis de canons Krupp.

De nombreuses troupes chinoises sont arrivées à Fou-Tcheou.

L'information du *Times*, ajoute que le gouvernement chinois, perd chaque jour de son prestige et qu'il rencontre beaucoup de difficultés pour lever l'argent nécessaire à parer aux dépenses courantes.

La Chine persiste à décliner toute responsabilité dans l'affaire de Bac-Lé, qu'elle repousse l'occupation même temporaire de Portose par les Français.

La cour de Pékin a ordonné de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'envoi de troupes à la frontière du Tonkin.

La situation n'a pas changé, et la stagnation

FEUILLETON DE L'AVENIR (51)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Or, cette meute se composait encore, non pas de huit ou dix hommes, comme l'avait supposé Landry, mais bien de treize bandits armés de pied en cap.

Pourchassés par cette horde impure, les trois infortunés fuyaient, montant toujours la falaise.

Parvenus à son point culminant, force leur fut de s'arrêter. Là finissait le promontoire. Tranché aussi nettement qu'une muraille, il plongeait fort avant dans les flots sa base que fouettait la marée haute.

Au bord du gouffre vacillait un lourd quartier de roc.

Les fugitifs s'y accablèrent et firent face à leurs ennemis.

Derrière eux, mugissait l'abîme. Devant eux, étincelaient treize lames nues.

C'était la mort.

Dolorès tomba sur ses genoux. Collant sa tête au rocher, se bouchant les yeux et les oreilles, la pauvre femme invoqua Dieu.

Lélio et Landry lui firent un rempart de leurs corps. Chose étrange ! dans leurs regards devenus sublimes de résolution et d'audace, la confiance sembla redescendre à cette minute suprême.

Don Diégo s'en aperçut et sourit.

— Point d'illusions ! leur dit-il. Nous sommes quatorze contre deux et j'attends du renfort. Rendez-vous, mes braves !

Lélio lui répondit par un coup de pistolet ; mais l'idalgo s'était baissé ; la balle ne brisa que la plume de son feutre.

— Allons ! dit-il à ses gens, commencez la danse !

Et les treize Espagnols attaquèrent.

On vit tournoyer l'éclair des épées ; on entendit tonner le second pistolet du comte... puis, plus rien... Une mêlée, des piétinements, des râles, et le froissement continu de l'acier contre l'acier.

Ceci dura longtemps...

Si longtemps que Don Diaz, qui contemplait le combat en amateur, eut un frisson de doute.

— Par jour-dieu ! murmura-t-il en déchantant sa collerette, ce Lazarille n'arrivera donc pas !...

De fait, ses adversaires lui paraissaient

insolentement rebelles à la mort ! Chacun d'eux, solidement arç-bouté sur ses jarrets, avait roulé sa cape autour de son bras gauche et s'en servait comme d'un bouclier. Par contre, le bras droit semblait soudé à la rapière et chaque fois qu'il se détendait, un nouveau trou était creusé dans la chair vive.

Don Diaz blémait à vue d'œil.

Il blémait bien davantage lorsque ses spadassins reculèrent tous à la fois pour reprendre haleine, ils se comptèrent.

Ils n'étaient plus que sept, et fort endommagés pour la plupart.

Quand aux deux Flamands, don Diégo les retrouva debout à la même place, pâles, saignants, leurs habits en lambeaux, leurs capes hachées d'estafilades, mais l'œil resplendissant et le sourire aux lèvres.

Landry profita du répit pour s'essuyer le front et pour secouer sa dague, humide et rouge jusqu'à la poignée.

— Ah ventre Saint-Quenet ! exclama-t-il, je commence à croire que nous en sortirons !

Ce rayon d'espoir fit écumer don Diaz !

— Sus !... sus ! cria-t-il. Cent ducats à quiconque tuera le premier ce fils de chienne !

Et la bataille se renoua plus ardente.

C'était vraiment chose sinistre à voir que ce tourbillon humain d'où jaillissaient tantôt

une plainte sourde et tantôt un hurlement d'agonie.

Les sbires, comprenant enfin à quels hommes ils avaient affaire, spadonnaient avec une énergie tout à fait louable ; toutefois, ils eussent préféré que leur patron, au lieu de les exciter du geste et de la voix, se décidât à leur prêter main-forte.

Or, ceci n'entraînait nullement dans les projets de don Diégo. Il se tenait sagement hors de portée, sa dague sous le bras et se contentait d'accabler d'imprécations ses adversaires.

Landry, tout en ferrailant, écoutait ces lâches insultes ; elles l'impatientsaient d'une terrible manière ; un moment vint où il n'y tint plus. Alors, estocadant à droite et à gauche avec cette formidable épée à laquelle ne résistaient ni cuirasses ni cotes de mailles, — il fendit le crâne à son voisin le plus proche afin de s'ouvrir un passage, et, convaincu que son seigneur pourrait tenir tête pendant une ou deux minutes aux six rapières qui restaient, il tomba tout à coup devant l'idalgo abasourdi.

— A nous deux, don Diégo, ricana-t-il. Diaz n'eut que le temps de se mettre en garde. Déjà Landry bondissait autour de lui par soubresauts et lui portait botte sur botte.

(A suivre)

des affaires, occasionnée par les opérations militaires, a amené une grande détresse parmi les classes inférieures.

PARIS, 11 h. — Le Temps dit, au sujet de l'incident Jules Ferry et Franck-Chauveau, que M. Ferry n'a pas refusé les communications demandées par la commission du Tonkin, mais qu'il aurait refusé s'implément, en raison de la partie diplomatique, d'en laisser prendre acte dans un document écrit.

— A jour d'hui, de midi à midi, il y a eu 18 décès en ville et dans les hôpitaux.

— Un soldat du poste de l'Esplanade a été atteint subitement du choléra; il a été transporté immédiatement à l'hôpital.

Le poste a été fermé.

Minuit. — Le tribunal civil de la Seine a prononcé le divorce entre Mme Adeline Patti et le marquis de Caux au profit du mari.

— La Liberté annonce que des pourparlers actifs ont lieu en vue de la conclusion d'un armistice avec la Chine; une solution satisfaisante serait imminente.

1 h. m. — Les Chinois ayant attaqué les troupes françaises à Kelung furent complètement repoussés avec de grandes pertes. Les pertes des Français sont insignifiantes. Les Français ont capturé la canonnière chinoise Fei-Hao.

Cette dépêche se rapporte sans doute à celle de l'amiral Courbet, publiée le 8 novembre, et annonçant qu'une attaque de Chinois à Kelung avait été repoussée après trois heures de combat.

ELECTIONS MEXICAINES

Les élections qui ont eu lieu dimanche au Mexique ont provoqué des troubles sérieux sur plusieurs points. A Nueva-Leon et Coahuila, une véritable bataille a eu lieu; cinq des combattants ont été tués et vingt autres ont été blessés.

A Saltillo, il y a eu quatorze blessés; on s'est battu également à Santa-Catarina. Mais c'est à Salinas que se sont passés les faits les plus graves. Les habitants se sont insurgés en masse contre la garnison qui a eu vingt-quatre morts, parmi lesquels le commandant.

MENUS PROPOS

— Quelle est la bête la plus musicienne? — C'est la sangsue! — Pourquoi? — Parce qu'elle fait des ouvertures de bête aux veines (Beethoven).

PUPET.

X

L'influence des soucis parlementaires. L'épouse d'un de nos honorables, déjà mère de onze enfants, et pourtant assez jeune encore, vient de mettre au monde un douzième rejeton.

Comme on la complimentait sur ce nouveau service rendu à la patrie, l'heureuse mère fit les protestations d'usage.

— Ah! cette fois, je le promets! s'écria-t-elle, ce douzième sera le dernier! Hé! hé! fit le mari, di-tu, mais encore l'écidé, prends garde que ce ne soit un douzième provisoire!

REPUPET.

A TRAVERS LYON

Informations

En vertu d'une ordonnance de M. le premier président, les assises du département du Rhône pour le quatrième trimestre de 1884 s'ouvriront le lundi 24 courant, à neuf heures du matin. Elles seront présidées par M. Boyer, conseiller à la cour d'appel, assisté de MM. Martha et Darrigrand, conseillers.

Faits divers. — Ce matin à 5 heures, l'esieu d'une voiture de vidange s'est rompu sur le pont du Midi, et la matière fécale s'étant répandue sur le sol, il a fallu procéder à un lavage et employer les désinfectants nécessaires afin de chasser les émanations putrides dont l'air était imprégné.

La circulation, un moment interrompue, a pu être rétablie.

Hôtel-Dieu. — Hier, à 7 heures du soir, une femme octogénaire et répondant au nom de Maisonneuve, s'est subitement trouvée indisposée au moment où elle traversait la rue des Marronniers.

Relevée aussitôt par les personnes présentes et conduite à l'Hôtel-Dieu, elle a été admise d'urgence.

Dans la journée, on a également transporté à l'Hôtel-Dieu le nommé Pierre Blondet, ouvrier tourneur.

Cet homme qui était occupé à tourner une lourde pièce de fer dans l'usine de M. Fauger, a eu la main gauche traversée par l'outil dont il se servait dans cette opération.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin chez Mme veuve Berthier, demeurant rue des Machabées.

Il a été rapidement éteint, grâce au concours empressé de quelques voisins.

Accident. — M. Adrien Le Page, ingénieur-directeur du chemin de fer de l'Est de Lyon, s'est cassé la jambe, en faisant un chute à sa descente du train, à la gare de l'Est.

Suicides. — On a retiré de la Saône, vers le barrage de la Mulatière, le cadavre d'un homme.

Dans les poches de ses vêtements, il a été trouvé des papiers et une somme de 19 fr. 50. Les papiers indiquent que cet homme se nomme Antoine Gallet, âgé de 47 ans, originaire du département de l'Ain.

Cette mort doit être attribuée à un suicide ou à un accident.

Vers onze heures du matin, des maritiers ont retiré du Rhône, à la hauteur du n° 50 du cours d'Herbouville, le cadavre d'un homme âgé d'une cinquantaine d'années.

On l'a reconnu pour être celui du sieur X..., débitant de vins.

Correctionnelle. — L'affaire Aprin, condamné à trois mois de prison pour exécution de la guerre civile, a été renvoyée à vendredi. Nous espérons qu'Aprin sera acquitté de la peine qui l'a frappé si sévèrement.

Commencement d'incendie. — Hier, à quatre heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les caves de M. Grandjean, épicer, rue de la Préfecture, n° 15. Le feu avait été communiqué à des caisses vides, par une bombonne d'essence, dont le contenu s'était enflammé en tombant sur le sol.

Fort heureusement, tout s'est borné à quelques dégâts purement matériels et couverts par une compagnie d'assurance.

Arrestation. — Hier matin, le nommé Joseph Collomb a été arrêté sur la réquisition de M. Bouche, demeurant rue de Flesselles, 2.

Ce dernier rentrait, avant-hier soir, à son domicile, lorsqu'il fut brusquement assailli par Collomb, qui le frappa à la tête d'un coup de poing américain.

Conduit à la Permanence, ce malfaiteur a été mis à la disposition du procureur de la République.

Quant à M. Bouche, la blessure qu'il a reçue ne met pas ses jours en danger.

Dans la soirée d'hier, le nommé Philibert Gaud, voiturier, a été arrêté pour outrages aux agents et conduit à la Permanence.

Un jeune homme de 16 ans, le nommé Jean-Marie Gaillard, sans domicile fixe, a été surpris vendant des allumettes prohibées sur la voie publique, a été arrêté pour ce délit et conduit au commissariat de police.

Dans la même journée, les agents de la sûreté ont également arrêté pour le même délit le nommé Nicolas Chagny, demeurant rue Molière, 147. Cet individu a été écroué à la Permanence.

TEINTURE LYONNAISE

Réponse au questionnaire de la Commission parlementaire des 44, nommée pour étudier les causes de la crise industrielle.

PREMIÈRE QUESTION
Quel est l'état de votre industrie?

La teinture a gardé sa prépondérance sur le monde entier. Une preuve entre toutes. C'est qu'il se teint à Lyon le triple de soie, coton et autres matières qu'il y a vingt années.

Pourtant l'ouvrier est plus malheureux, le chômage a triplé, les salaires tendent à diminuer, pendant que le prix des locations et des vivres augmentent d'une façon désastreuse pour les travailleurs.

Comment se fait-il qu'avec un accroissement de travail aussi considérable, la gêne soit rentrée au foyer du travailleur?

Messieurs les membres de la Commission d'enquête, veuillez nous suivre dans notre raisonnement, et examiner avec nous les causes de ce mal qui nous ronge et nous désespère.

La faim est mauvaise conseillère, elle fait sortir le loup du bois, dit un vieux proverbe.

Vous, messieurs, en prenant sérieusement l'intérêt du travailleur, vous pouvez parler à une catastrophe qui, si elle arrivait, serait terrible et désastreuse, non pas pour l'ouvrier qui ne possède rien, mais pour la bourgeoisie patronale qui l'opprime et l'exploite.

Le mot de Révolution est dans la bouche des travailleurs qui ont faim et qui souffrent.

Ah! prenez garde, messieurs les membres de la commission d'enquête, ainsi que vos collègues de la Chambre des députés et du Sénat, que le peuple qui vous a confié la sublime mission de défendre ses intérêts, ne vous demande un jour où le désespoir lui aura fait quitter l'usine, où il faut suer sang et eau pour gagner un morceau de pain afin d'apaiser sa faim et celle de sa famille, compte de ce que vous avez fait pour lui depuis quatorze années que nous avons soigné le gouvernement du peuple par lui-même.

Il était utile que nous vous fassions connaître le fond de notre pensée, nous allons maintenant marcher droit au but et étudier ensemble les causes de notre misère et les moyens que

nous croyons efficaces pour combattre cette terrible plaie du XIX^e siècle.

Dans notre industrie, l'emploi des machines a porté un coup fatal à l'ouvrier. Car, ces admirables instruments que l'ouvrier a inventés pour diminuer sa fatigue corporelle, n'ont servi hélas qu'à amener le chômage.

Le patron seul en profite et voit tous les jours, grâce aux innovations des travailleurs, augmenter le chiffre de ses bénéfices, tandis que l'ouvrier s'enfonce de plus en plus dans le tourbillon de la misère.

(A suivre.)

LAINES

à tricoter et au crochet

Anglaise irrétrécissable

Mohair — Saxe — Persan

PÉLERINES ET FICHUS

ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

AVIS. — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'Avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

Tribune libre

Avis aux Tisseurs

Tous les tisseurs de la 57^e série qui n'ont pas perdu leurs droits de sociétaire sont invités à se réunir, le samedi 15 courant, à sept heures et demie du soir, au café Rey, angle des rues Masséna et Bugeaud.

ORDRE DU JOUR :

Liquidation de la série.

Le trésorier : PERRIN.

Avis aux secrétaires de sections

Les secrétaires de sections sont invités à faire parvenir au bureau les pétitions contre l'atelier mécanique de la place Belfort, pour en faire une école d'apprentissage.

Ces pétitions devront être remises au bureau aujourd'hui avant midi. — Urgence.

Avis. — La Commission des 3^e et 6^e arrondissements prévient tous les ouvriers et ouvrières sans travail qui seraient menacés d'être expulsés de leur logement, qu'ils sont invités à venir tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, cours Lafayette, 113, café Forget, au 1^{er}.

La Commission recevra toutes les réclamations qui lui seront soumises.

Chambre syndicale des Plâtriers- Peintres

Tous les membres du Conseil d'administration et de la Commission de contrôle sont convoqués d'urgence le jeudi 13 courant, à huit heures du soir, au siège social.

Le secrétaire.

FEUILLETON DE L'AVENIR (71)

LE PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Et il avançait l'heure de la séparation, le troisième d'autant plus méritoire qu'Yvonne, dans son ignorance des combats qu'il livrait silencieusement, ne lui en sut aucun gré.

Le lendemain matin, comme elle traversait la cour, il s'approcha d'elle pour lui glisser ces mots :

— Ne m'attendez pas ce soir, il m'est impossible de venir.

Quel motif empêchait Roderic de se trouver là comme d'habitude? Yvonne frémit. De quelle voix singulière il lui avait dit cela! Est-ce que déjà il ne l'aimait plus?

Non, c'était impossible. La veille encore il lui avait répété vingt fois qu'il était à elle pour jamais. Et, d'ailleurs, on n'est pas fatigué au bout d'un mois d'une femme pour laquelle on a voulu se tuer.

Toute la journée, elle erra dans sa chambre, dans les couloirs, dans le salon. S'il allait ne plus l'aimer, que deviendrait-elle? Et elle étudiait candidelement les côtés par où elle aurait pu lui déplaire, se jurant de se corriger s'il consentait à la revoir.

Mais c'était à lui, non à elle-même, qu'elle devait poser toutes ces questions. Elle s'y résigna dans une lettre de quelques lignes, qu'elle mit à la poste le soir, et qui ne parvint à Roderic que le lendemain matin. Leur nuit, à tous les deux, fut plus blanche que s'ils l'avaient passée en tête à tête dans la salle d'étude. Lorsque le billet d'Yvonne arriva à l'hôtel d'où il était parti, Roderic le reçut sans deviner qui pouvait bien écrire à ce François Borel, qui, étant un personnage fictif, n'avait aucun parent, aucun ami, et, conséquemment, aucune relation.

Yvonne avait tracé la suscription d'une écriture déguisée qui, au premier moment, le troubla. Était-ce un avertissement d'avoir à se garer de nouveau? Diable! maintenant, il n'avait pas la moindre envie de se laisser prendre.

Il alla tout de suite à la signature, qu'Yvonne avait écrite en toutes lettres, sans calculer un instant les suites possibles de cette témérité. Elle lui disait :

« Ne m'aimez-vous plus? Et si vous ne m'aimez plus, pourquoi m'avez-vous aimée? »

Si vous ne voulez plus me revoir, écrivez-moi deux mots, que je sache où je suis et ce que je dois faire. »

Roderic couvrit le billet de baisers; mais embrasser n'est pas répondre, et répondre était précisément la grande difficulté. Que lui dire, sinon ceci : — C'est, non parce que je ne vous aime plus, mais parce que je vous aime trop que je dois renoncer à me rencontrer seul à seule avec vous. Je vous adore au point de me sentir absolument incapable de me maîtriser. Voilà pourquoi je ne peux pas vous revoir.

Qu'advierait-il si, emportée par son amour qui était le premier était sans restriction et sans partage, elle lui répliquait : — Vous êtes incapable de vous maîtriser? Eh bien, ne vous maîtrisez pas!

Son honneur, à lui, était peut-être encore plus engagé que son honneur à elle. S'il avait été, comme naguère, dans son atelier, occupé à sculpter des druidesses, il se fût peut-être fait moins de scrupules. Mais sa situation de condamné politique et de réfugié lui imposait des devoirs plus étendus et plus rigoureux. Et si leur liaison allait se manifester aux yeux du public par un de ces signes extérieurs dont l'amour heureux est généralement prodigue, comment supporterait-il ce propos tombant sur la tête adorée de son Yvonne?

— Vous savez... La fille du marquis de

Curval?... elle est enceinte de son palefrenier!...

Il aurait, il est vrai, la ressource de démentir ce bruit, en se démasquant devant tous, au risque d'une arrestation immédiate qui, du moins, lui permettrait de crier à la foule :

— Non, Mlle de Curval ne s'est pas souillée dans ses amours d'écurie. Je suis Aronelli, le sculpteur, estimé pour son talent, décoré à Buzenval pour sa conduite courageuse.

Elle a cédé en m'aimant à un sentiment de pitié généreuse et non à des instincts abjects.

Mais ce n'était plus la clameur publique, c'était le marquis de Curval qui intervenait pour le cingler alors de cet insoutenable reproche :

— Quoi! vous n'êtes pas un palefrenier dont le manque d'éducation aurait dans une certaine mesure atténué le crime. Vous êtes un homme instruit, ayant conscience des obligations que son état social lui impose, et vous êtes venu me prendre et me perdre ma fille quand je vous ai sauvé de la mort; quand depuis des mois je vous témoignais la confiance la plus touchante, sottement enguirlandé que j'étais par vos apparences de dévouement!

(A suivre.)

Avis. — Les commissions de protestation des 1^{er}, 3^e, 4^e et 6^e arrondissements protestent avec toute l'énergie que comporte leurs devoirs contre les décisions des fédérations syndicales et de la commission exécutive de convoquer les ouvriers et ouvrières sans travail à une réunion publique pour dimanche.

L'ordre du jour ne devra intéresser que les ouvriers et ouvrières sans travail et non les curieux.

La Commission.

La commission de protestation contre l'expulsion des locataires pendant la crise invite tous les ouvriers et ouvrières sans travail du 1^{er} et 4^e arrondissement à une réunion privée qui aura lieu le 14 novembre, chez M. Faure, rue Perrod, 5, à deux heures.

On trouvera des lettres à la porte.

Le secrétaire, GRANGE.

Groupe rationaliste de la morale positive

Le groupe est convoqué pour vendredi prochain 14 courant, au local ordinaire de ses séances.

Chambre syndicale des Chaudronniers et similaires

Réunion mensuelle le dimanche 16 novembre, à huit heures du matin, quai des Célestins, 2.

Admirateurs de Raspail

Réunion jeudi à huit heures, le 13 courant, au siège social, rue Rabelais.

Syndicat professionnel de l'Union des Tisseurs et similaires

Chambre syndicale de l'Arbresle

Nous adressons des félicitations à nos collègues de l'Arbresle pour l'acte de solidarité qu'ils viennent de faire en versant à notre syndicat la somme de 72 fr. 20, montant d'une conférence organisée en faveur des ouvriers sans travail de l'agglomération lyonnaise.

333 cartes à 25 cent. 83 25
Quête à la conférence 12 20

TOTAL 95 45

Frais divers 23 25

Somme versée au syndicat 72 20

Syndicat des mécaniciens

Convocation extraordinaire du bureau, jeudi 13 novembre 1884.

Question concernant le mandat à donner au délégué pour pourvoir aux besoins de la fédération. Urgence.

Le délégué à la fédération.

SEANCE DU 11 NOVEMBRE

La Fédération des Chambres syndicales lyonnaises, après avoir entendu l'exposé des desirs de la Commission exécutive des ouvriers sans travail ;

Attendu que ladite Commission exécutive, à travers maintes considérations, se rallie complètement aux principes de la Fédération des Chambres syndicales ;

La Fédération, considérant qu'il entre dans ses attributions d'intervenir dans toutes les questions concernant les intérêts des travailleurs ;

Que son utilité pourrait être contestée si elle se désintéressait du côté dominant actuellement les questions humanitaires ;

Vu l'intérêt général :
Décide : Qu'une réunion publique aura lieu

dimanche prochain 16 novembre, avec l'ordre du jour suivant :

- 1^o Rapport de la Commission exécutive ;
- 2^o Rapport-programme de la Fédération ;
- 3^o Questions diverses sur la crise ouvrière.

NOTA. — Une affiche indiquera le local et l'heure de la réunion.

LA FÉDÉRATION.

Comités des républicains radicaux socialistes

Les délégués des comités des républicains radicaux socialistes des six arrondissements de Lyon sont convoqués en réunion plénière vendredi 14 novembre, à sept heures et demie du soir, salle Molière, rue Pierre-Corneille, n^o 49.

Les délégués qui n'ont pas remis les procès-verbaux de leur groupe sont tenus de les apporter à cette réunion.

La Commission :

Amourel, Jantet, Cremer père, Beaussier, Jacquet, Michaloux.

Teinture lyonnaise

La Commission électorale pour l'élection du citoyen Charvet est convoquée d'urgence pour samedi 8 novembre, de 6 à dix heures du soir, au siège, rue de Créqui, 137.

Pour la Commission : J. M.

Union de la Teinture lyonnaise et similaires

La commission d'organisation porte à la connaissance des intéressés que la permanence établie rue de Créqui, 137, siège tous les mardis et samedis, de 6 à dix heures du soir, et le dimanche de 9 heures à midi pour toutes les affaires concernant le syndicat.

Une sous-commission siège tous les soirs, de 5 à 7 heures pour recevoir les travailleurs désireux d'obtenir les secours.

Tous les jeudis, réunion plénière de toutes les commissions.

Grand bal de la métallurgie.

La commission a l'honneur d'informer MM. les souscripteurs qui veulent bien retirer les listes et cartes au siège de la commission, chez M. Merle, place de l'Hôpital, 2, les mardi, jeudi et samedi, de 8 heures à 10 heures du soir, et le dimanche, de 2 heures à 4 heures du soir.

Pour la commission :

Le Secrétaire : COMPTON

Œuvre démocratique

Dimanche 16 novembre 1884, un grand concert tombola, au profit d'une œuvre démocratique, aura lieu salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, à 1 heure du soir, avec le bienveillant concours de la Société la Solidarité lyrique et dramatique et de sa fanfare, assistées de plusieurs artistes de mérite des concerts de Lyon.

Des cartes d'entrée sont déposées aux adresses suivantes :

Café Rivoire, avenue de Saxe, 242.
Comptoir Fichet, rue Moncey.
Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 16.
Gachet, cours de la Liberté, 89.
Comptoir Saint-Cyr, avenue de Saxe, 273.
Comptoir Sanlaville, place de la Croix.
Jeannin, rue Bugeaud, 126 (au cabaret).
Bretzner, rue des Balançoires, 24, à la Mouche.
Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100.

Pour la commission et par ordre :
Le président, Kramer.
Le secrétaire, Martinet.

Dames réunies.

Bureau de placement gratuit, ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures, 53, rue Chaponnay, au 2^e.

Ou demande des ouvrières brodeuses sur ornements d'église, des bonnes couturières pour tailleuses.

On trouvera dans notre bureau des employés pour maisons de commerce, des domestiques et femmes de ménage.

AU BÉNÉFICE DES

Ouvriers sans travail

Pavillon parisien, route de Bourgogne, angle de la rue Chinard, à 50 mètres de la place de la Pyramide, même emplacement que pendant la vogue de Vaise, à partir de stations des tramways et des Mouches.

Pour remercier la population lyonnaise de l'accueil qu'il a toujours eu dans notre cité, M. Barrois et sa troupe, de concert avec la commission syndicale de répartitions aux ouvriers sans travail, invite la démocratie lyonnaise à assister à une grande représentation qui aura lieu jeudi 13 novembre, à 7 heures 1/2 du soir.

La Commission ainsi que M. Barrois et sa troupe croient qu'en pareille circonstance, la démocratie lyonnaise se fera un devoir d'apporter par sa présence l'obole nécessaire à cette œuvre.

De son côté, M. Barrois et sa troupe se feront un devoir de procurer au public une représentation hors ligne et qui laissera dans le cœur de chacun la satisfaction du devoir accompli.

La commission ainsi que M. Barrois comptent sur la démocratie.

Altérations du Sang

Le meilleur de tous les dépuratifs, le seul véritablement efficace, contre les altérations et les impuretés du sang et des humeurs : Dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, migraines, névralgies, étourdissements, constipation, manque d'appétit, pâles couleurs, plaies, tumeurs, abcès, rhumatismes et douleurs en général. C'est le véritable Sirop de Bochet iodé, de BERTRAND aîné (Exiger la signature). 40 ans de succès. Notice gratis. — Fl. 2 fr. 50 et 5 fr., 1^{er} 0 fr. 75 c. en sus. S'ad. ph. Bertrand aîné, Hantzer, succ., 21, place Bellecour, Lyon, et toutes pharmacies.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Carmen

Célestins. — Le Maître de Forges, pièce en 4 actes.

Casino, rue de la République. — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié.

Casino de Vaise. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Cirque Flège, cours du Midi, côté Rhône. — A 8 heures, représentation variée.

Cirque Rancy. — Avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée.

Place Bellecour. — Musique militaire de 2 à 3 heures.

L'AVENIR DE LYON

BON

Pour une POLICE de la Société

LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :

En cas de mort. 500 Francs
En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

13 Novembre 1884

BOURSE DE LYON

Lyon, 12 novembre 1884.

Toujours grand calme, on suit à peu près les cours d'hier à Paris. Rien n'est fait pour donner du nerf à la Bourse ; la tournure que prennent nos affaires en Chine, la chute possible du ministère Ferry, l'état déplorable du commerce et de l'industrie, et de plus les sévices croissant du choléra à Paris, tout conspire pour anéantir la confiance aux plus optimistes ; et cependant, à la moindre éclaircie, on verrait, cela est certain, les cours bondir sous la puissante impulsion et de haute banque, car, en somme, l'argent abonde sur le marché, la confiance seule manque.

3 0/0, 78.20.
4 1/2, 107.57.
Italien, 96.52, sans entrain.
Egypte unifiée faible à 327.50.
Crédit lyonnais, assez animé, tombe à 516.25 à 512.50, en reprise sur hier.
Banque ottomane hésitante à 574.37.
Autrichiens, 629.37.
Lombard, 316.75.
Nord-Espagne, 515.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880	44 50
Communaux 1879	44 50
Ville de Paris 1869	401 25
— 1871	395
Ville de Marseille	384
Canal de Suez 1877	351 50
— 1879	359 50
— 1883	355
Fusion ancienne	375
— nouvelle	367
Dombes anciennes	365
— nouvelles	363 50
Lombards anc.	305 75
— nouvelles	302 25
Saragossa	335
Nord-Esp. 1 ^{er} hyp.	357
— 2 ^e hyp.	335 50
Portugaise	301 25
Suez 5 0/0	509
Eaux 3 0/0	509
Omnibus-Tramw.	515
Gaz de Lyon	1095
Terre-Neuve	»
Fonds de l'Inde	1400
Cremat	375
Acier, de la Marine	»
Fourchambault	»
Loire	»
Montrambert	»
Saint-Etienne	»
Rive-de-Gier	»
Acier, St-Etienne	»
Société Lyonnaise	»
Créd. franc. et ital.	»
Foncière Lyon.	»
Société stéphanoise	»
Rue de Lyon	»
Comp. des Eaux	»
Dombes Sud-Est	»
Croix-Rousse	»
Bateaux-omnibus	»
Blanzay	»

Bourse de Paris

3 0/0 français	78 17	Mob. esp. jouis.	23
3 0/0 amortissable	79 75	Foncière Lyon.	»
3 0/0 nouveau	»	Banque ottomane	57
4 1/2 0/0 (1883)	107 45	Banque autrichienne	60
5 0/0 Italien	96 50	Banque hongroise	»
4 0/0 espagn. ext.	58 70	Lyon	»
5 0/0 turc	8 15	Autrichien	»
Egypt. 5 0/0 (1877)	335	Lombard	»
Banque de France	»	Saragossa	»
Crédit foncier	1235	Nord-Espagne	»
Crédit mobilier	240	Suez	»
Crédit lyonnais	515	Consolid. à Londres	»

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.

BERTHIER
rue de Jarente, 5, Lyon

Pâte Phosphorée

LARDET
SIGNOUD Pharmacien
place des Jacobins, 1, Lyon.

Cette Pâte détruit rapidement

Cafards, Rats

Se défier des imitations. Pôt : 1 fr.; demi-pôt : 50 cent.

Expédition franco par colis postal de trois pots contre mandat-poste de 3 fr.

AVIS AUX GARÇONS DE CAFÉ

A LOUER

GRAND CAFÉ

avec facilité d'achever

S'adresser à

L'ECHO de LYON

Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

BAINS

Centre de Lyon, s'adr. à M. BALLAY, place des Terreaux, 7, au 2^e

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

aux mêmes prix que dans les comptoirs

TOUT LE MONDE voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement, qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

62, rue de la République

EN FACE LE CASINO

Liquidation 40 p. 10

LINGERIE, dentelle, broderies, layettes, costumes d'enfants.

103, Rue de l'Hôtel-de-Ville, entrées

A LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

CABINET DE M. GOULLE

Défenseur aux Tribunaux de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

A CÉDER

Cabinet de Lecture et Papeterie

bonne position, peu de frais. — 4.000 francs mes, beaux agencements, prix : 3.000 francs.

— Pressé.

Grand choix d'Hôtels, Cafés, Restaurants, Comptoirs, Epicerie, etc.

sina en tous genres et Immeuble

Prêts hypothécaires.